

# Journée régionale Centre - Val de Loire des animateurs 19 décembre 2017

## Aires d'Alimentation de Captages et Bassins Versants Pollutions diffuses

### Comment construire /évaluer un plan d'actions efficace ?

#### I - Objectif de l'atelier :

L'objectif de cet atelier était de dégager des pistes pour définir un plan d'actions efficace d'une part, et d'autre part des méthodes pour en évaluer l'efficacité à terme .

#### II- Synthèse de l'atelier :

##### **Comment construire un plan d'actions efficace ?**

Les participants à l'atelier s'entendent sur l'importance de bien partager les constats et les enjeux de gestion de la ressource, avant l'élaboration du plan d'actions. Même si cette dernière peut prendre des dizaines d'années (compte-tenu du temps de réactivité de certaines masses d'eau souterraines), il est important d'élaborer une réelle stratégie de reconquête de la qualité de l'eau.

S'agissant des modalités d'élaboration du plan d'actions, les participants à l'atelier conviennent de l'intérêt d'un cadre concerté, permettant l'implication des prescripteurs et d'établir une relation de confiance vis-à-vis des agriculteurs. Les actions doivent concerner tous les secteurs d'activité, même les moins contributeurs, afin de chacun puisse s'y retrouver. Il est important de développer à la fois une approche collective et individuelle.

Une des pistes pour un plan d'actions efficace à long terme est d'essayer de gagner en autonomie vis-à-vis des aides publiques, et de créer des débouchés viables et pérennes aux filières développées sur l'AAC.

Enfin, les participants ont soulevé l'importance de l'animation, qui permet une bonne concertation. Il est regretté que l'animateur soit souvent recruté une fois le plan d'actions élaboré, une participation de l'animateur à l'élaboration du plan d'actions lui permettrait une meilleure appropriation des enjeux, une meilleure connaissance du territoire et des acteurs et donc d'être plus vite opérationnel pour la mise en œuvre du plan d'actions.

##### **Comment évaluer l'efficacité d'un plan d'actions ?**

L'évaluation du plan d'actions constitue une étape importante de la démarche de protection. Elle permet de re-réfléchir à une stratégie globale, allant au-delà de la simple somme d'actions. Elle peut constituer l'opportunité de réorienter ou d'arrêter des actions ou des financements qui ne sont pas satisfaisants au regard des résultats.



Les participants conviennent de l'importance de prendre le temps de réaliser un bilan du précédent plan d'actions, avant de relancer la démarche. L'engagement de la collectivité à cette étape de la procédure captages est essentiel pour la poursuite de la démarche de reconquête de la qualité de l'eau.

Si les différentes enquêtes auprès de tous les acteurs permettent d'associer les parties prenantes à la discussion et éventuellement de les remobiliser, elles sont très dépendantes du budget alloué à l'évaluation du plan d'actions.

S'agissant des indicateurs, il apparaît essentiel qu'ils soient pensés en amont de la procédure d'évaluation, l'idéal est qu'ils soient déterminés en même temps que l'élaboration du plan d'actions, de sorte que l'on sache comment les renseigner, et qui les renseignent. Ils peuvent être complétés par une série de questions permettant de prendre de la hauteur sur l'exercice, de se réinterroger sur la pertinence du plan d'actions au regard des objectifs.

Les participants à l'atelier jugent important que l'évaluation soit conduite par un prestataire extérieur, en associant bien-sûr l'animateur. Il pourrait être intéressant d'échanger des modèles de CCTP, certaines collectivités n'ayant pas l'expérience et les moyens humains d'en rédiger.

Un fonds d'Etat DETR géré par les préfetures est évoqué, ce dernier peut venir compléter les aides existantes.

### III- Les interventions introductives au débat

Cet atelier a été dédoublé en deux ateliers d'une dizaine de personnes chacun afin de faciliter les échanges. Au préalable aux échanges de chaque atelier, un intervenant spécifique a présenté son expérience en quelques minutes (cf. diaporamas).

La DDT 18 a présenté brièvement les modalités de bilan et d'évaluation sur les AAC de Bourges et de Soulangis. Plusieurs questions paraissent importantes à se poser : quelle est la pertinence du plan d'actions au regard des enjeux? Quelle est la cohérence du plan d'actions au regard des objectifs? Les réalisations ont-elles touchées l'ensemble des acteurs du territoire? Quelle est la contribution du plan d'actions à l'amélioration de la qualité de l'eau? Les résultats obtenus à la hauteur des moyens déployés, à la mesure des sommes dépensées? Quels enseignements se dégagent pour le prochain plan d'actions?

Le bureau d'études SCE a partagé son expérience d'évaluation du programme d'actions pour l'AAC de la Source de l'Herpenty à Bléré. Selon lui, il est important de bien évaluer les attentes des membres du COPIL : bilan factuel (technique et financier) et des ressentis (perception sur gouvernance, animation), etc.

